

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1) DEVIS

Tous nos devis et sauf stipulation contraire, on une validité de 1 mois a date du devis.

Certains prix peuvent varier en fonction de leur nature et en fonction du prix aux cours du jour tel que le cuivre, l'aluminium,

2) COMMANDES

Toutes commandes ne seront acceptées que sur base d'un devis signé « bon pour accord » ainsi qu'un acompte de 50% sur le montant TTC payé au moment de la signature.

3) ANNULATION COMMANDE

Toutes annulation de commande par lettre recommandée dans le délai de 7 jours après versement de l'acompte, celui-ci ne sera restitué uniquement dans le délai de 30 jours et seront déduit les frais et achats d'éventuels marchandises. Au-delà du délai de 7 jours après signature « bon pour accord » l'acompte sera non restituable.

4) DELAIS

Nos délais sont toujours donnés à titre indicatif, sachant que nous sommes tributaires des fournisseurs et aucunes réclamations ne pourront être formulés en cas de retard éventuel.

5) MARCHANDISES

Toutes les marchandises resteront la propriété des Ets P. BALLEUX jusqu'au paiement complet de la facture.

L'Ets **P. Balleux** se réserve le droit de récupérer les marchandises en cas de non-paiement.

6) FACTURES

Toutes nos factures sont payables au grand comptant sans aucunes exceptions. Les paiements par chèques et CB sont acceptés.

7) TAUX HORAIRE

Sauf devis préalable notre taux horaire est de 67.00€/H hors taxes, en cas d'intervention dépannage la première heure est à 120.00€ hors taxes. Toutes heure commencée sera facturée.

Un forfait déplacement sera appliqué avec un minimum de 40.00€ HT

8) PAYEMENTS

Tous retard de paiement entrainera automatiquement une pénalité de trois fois le taux légal d'intérêt ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40.00€ hors taxes pour frais de recouvrement (code de commerce Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012), l'application de l'article 5 des présentes conditions générales sera appliquée sans délais, en cas de litiges, seuls les tribunaux de BEZIERS seront compétents.

9) GARANTIES

Toutes nos garanties sur les produits fournis sont égales à celles des fournisseurs/ fabricants.

En cas de produit sous garantie impliquant sont remplacement, l'intervention restera à charge du client, un devis préalable sera fourni.

Aucunes garanties ne sera appliquée sur un matériel fourni par le client.

10) ASSURANCES

Garantie décennale et responsabilité civile professionnel, L'Ets **P. BALLEUX** a souscrit une assurance auprès de la ARTIBAG Assurances sous le numéro AIBG00010221, Sur simple demande, une attestation sera fournie.

Mise à jour le 1^{er} janvier 2024